



## DECLARATION LIMINAIRE CAPD du 22 Novembre 2012

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames, Messieurs,

L'indispensable Refondation de l'Ecole , focalise les interrogations voire pour certains de nos collègues, des inquiétudes notamment, sur l'organisation de leurs obligations de service. La déclaration de Mardi après midi, du Président de la République au congrès des Maires jette un dernier pavé dans la mare, déjà bien trouble !

Après le volontarisme affiché par le Ministre de l'éducation, le Président choisit le pragmatisme.

Cette décision rappelle que mener une réforme des rythmes ambitieuse nécessite anticipation et implication de tous les acteurs. Une fois de plus, l'École se trouve ballotée. Alors qu'elle a besoin de stabilité, l'annonce présidentielle crée beaucoup d'incertitudes quant aux choix qui seront effectués localement. Qui décidera ? Dans quel délai ? Dans quel cadre ?

Le SE-UNSA demande que la mise en œuvre de ce choix soit déclinée de façon opérationnelle et concertée avec l'ensemble des partenaires.

Par ailleurs, le SE-UNSA considère que les discussions sur les obligations de service des enseignants du premier degré doivent se poursuivre afin que des améliorations interviennent pour tous dès septembre 2013.

Pour autant, le SE UNSA tient à rappeler son engagement volontariste pour la refondation de l'Ecole : (proposition de présentation plus facile pour la lecture)

- pour une véritable politique des rythmes scolaires en faveur des élèves,
- pour de nouveaux programmes,
- pour de nouveaux modes de fonctionnements,
- pour la réussite de chacun des élèves tout au long de leur parcours scolaire.

De nombreux autres sujets tels que : conditions de travail, Direction d'Ecole, l'ASH resteront des priorités pour le SE UNSA, alors que certains voudraient les réduire « au seul service des enseignants »

Leur rémunération, sujet de préoccupations, pour beaucoup d'entre nous... Nous ne pouvons que constater pour notre part, une augmentation de demandes de renseignements pour le cumul d'emploi :

jeunes en début de carrière, parents isolés avec enfants, etc. sont contraints à des activités complémentaires pour assumer leur quotidien ! Il paraît souhaitable qu'un bilan départemental de ces demandes, des emplois occupés, durées, soit réalisé par vos services.

De fait, la corrélation de l'inspection et l'obtention de la promotion entraînent incompréhension et agacement de la part de nombreux collègues, inspectés avec maintien de la note.

C'est pourquoi, le SE UNSA demande qu'une réflexion soit engagée sur la grille départementale de notation, et les échelons 8, 9, 10, 11. Ceux-ci supportent à la fois les intégrations par concours ou liste d'aptitude les instituteurs, et l'évolution classique des P.E.

Enfin, un plan de rattrapage des inspections avait été lancé... Le retard est-il en passe de se résorber ?

Un leitmotiv récurrent dans chacune de nos déclarations, depuis plusieurs années, nous réitérons notre demande d'augmentation du ratio pour la hors classe !

Le SE UNSA rappelle sa signature pour la création du corps des PE permettant une évolution de carrière plus favorable avec pour objectifs entre autre de s'étalonner sur le corps des professeurs certifiés... C'est donc légitimement, que le SE UNSA demande une augmentation du ratio de la hors classe en corrélation avec les textes qui rappellent le tout de même, permettent l'accès à cette hors classe dès le 7eme échelon !

Enfin, la formation continue est inscrite à l'ordre du jour de cette capd.. Mais le taux important d'absences sans remplacement à mis à mal les équipes depuis la rentrée faute de moyens...

Les PES ont perdu une partie de leur formation faute aussi de moyens ... Pour certains ZIL à titre provisoire, les modifications de PV se multiplient, la suppression, ou le retour des ISSR est bien difficile à suivre... Le trop faible nombre d'inscrits en master 1... sont autant de constats qui viennent étayer nos préoccupations pour la formation continue, mais dont l'absence de documents de travail, nous interpelle ... Devons nous en tirer pour conclusions, qu'aucun stage départemental n'aura lieu cette année ?

Nous vous remercions pour votre attention.